

APPEL RÉGIONAL A PROJETS 2021

sur la Francophonie scientifique

1. CADRE GENERAL

A l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire de l'AUF en septembre 2021, l'AUF Europe centrale et orientale (AUF ECO) souhaite mettre à l'honneur le dynamisme de la francophonie scientifique de la région Europe centrale et orientale. Dans cette démarche, AUF ECO lance un appel à projets destiné à soutenir les initiatives qui mettent en lumière les résultats des travaux scientifiques francophones menés par les jeunes chercheurs issu.e.s de ses établissements membres de la région.

Résultats attendus :

- accroître la visibilité de la francophonie scientifique en mettant en valeur les travaux des chercheurs francophones de la région et d'offrir un espace d'expression scientifique en français ;
- promouvoir et diffuser la recherche francophone réalisée et publiée en français.
- accroître le nombre des manifestations scientifiques en français dans des domaines prioritaires ;
- organiser des actions au bénéfice d'un large public francophone universitaire et extra-universitaire.

2. TYPE DE PROJETS

Les projets déposés en réponse à cet appel pourront avoir des formats divers et pourront se dérouler sous différentes modalités, en ligne ou en présentiel. Les activités soutenues dans le cadre de cet appel pourraient revêtir la forme de :

- Rencontre / Atelier / Séminaire / Webinaires / Conférence / Table ronde / Colloque / Présentations des recherches menées etc.
- Témoignage Vidéo (devant comporter des éléments libres de droit, format .mp4). Ce genre de format permet au scientifique de partager son parcours, son quotidien et ses recherches etc.
- Publications disponibles en accès ouvert, en ligne (articles ou chapitres scientifiques, rapports, article de blog scientifique etc.)

Les projets qui devront se dérouler au mois de septembre 2021 pourront combiner plusieurs activités et pourront se référer aux travaux scientifiques de plusieurs chercheurs / équipes qui s'intéressent à une même thématique.

3. SOUTIEN DE L'AUF

Les demandes seront retenues à concurrence des financements disponibles et ne pourront pas dépasser 1000 EUR par projet.

Les dépenses éligibles à la subvention de l'AUF dans le cadre du projet se réfèrent aux frais engendrés par la réalisation des activités prévues du projet et respecterons les barèmes en vigueur à l'AUF au moment de l'appel pour chaque catégorie. Il s'agit prioritairement des frais éligibles suivants :

- frais de communication (kits, vidéo, bureautique et d'impression), frais de publication numérique, etc.

Les coûts administratifs, les frais généraux ainsi que les frais d'investissement constituent une dépense inéligible et exclue dans l'utilisation des fonds de l'AUF. Sont également inéligibles à la subvention les frais d'assurance, de restauration et de transport local.

4. SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- les retombées francophones du projet, bien identifiés et décrits (indicateurs qualitatifs et quantitatifs)
- l'intégration de ce projet dans le parcours professionnel du chercheur et la valorisation ultérieure de cette expérience
- les bénéfices apportés par les actions de ce projet au public francophone de l'établissement d'origine du porteur du projet et à la communauté francophone locale/nationale

- les références scientifiques du (de la) candidat(e),
- le rayonnement scientifique de la manifestation/activité
- la dimension francophone du projet

Procédure de sélection :

Le candidat doit compléter le formulaire correspondant en ligne. Après examen de la recevabilité administrative, l'AUF en Europe centrale et orientale soumet les candidatures éligibles, selon les critères de sélection cités ci-dessus, à la Commission régionale d'experts qui décidera sur le contenu scientifique et l'opportunité des candidatures. Conformément aux usages universitaires, les décisions de la Commission régionale d'experts sont rendues de façon souveraine.

Seront prioritaires les demandes des porteurs de projet n'ayant pas déjà bénéficié d'un soutien de la part de l'AUF.

Les candidats retenus sont notifiés par courrier à l'initiative de l'AUF en Europe centrale et orientale.

5. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les bénéficiaires d'un financement dans le cadre du projet soutenu par l'AUF doivent obligatoirement être des ressortissants - inscrits ou en activité - dans un établissement membre de l'Agence universitaire de la Francophonie en ECO. En plus, cet établissement doit être à jour dans le paiement de sa cotisation à l'AUF pour toute la durée du projet, la prise en charge dans le cadre du projet ne pouvant pas se faire en cas d'arrières de paiement.

Les bénéficiaires doivent soumettre le projet via le formulaire de candidature en ligne dans les délais impartis et produire l'ensemble des pièces demandées.

Le porteur du projet doit présenter un plan d'activités budgétisé équilibré et indiquer la contribution financière (cofinancement) des éventuels partenaires du projet.

6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit obligatoirement être déposé EN LIGNE Aucune candidature envoyée par d'autres moyens que la plate-forme en-ligne : <https://formulaires.auf.org/> ne sera traitée.

Pour être complet, le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire, en format PDF) :

- Le curriculum vitae du chercheur (maximum 2 pages)
- Le résumé des travaux de recherche qui font le sujet du projet déposé
- Le budget prévisionnel détaillé des activités et du soutien sollicité auprès de l'AUF
- Le cas échéant, un devis chiffré des frais de communication
- Le cas échéant, un devis chiffré des frais de publication

Chaque document sera indiqué de la façon suivante : NOM-Prénom-intitulé du document

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées ou traduites en français. L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement le rejet de la candidature.

Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation de la candidature en ligne.